



Fiches de Données de Sécurité

1. Identification

Identificateur du produit: BASEBOARD WAX STRIPPER

Autres moyens d'identification

Numéro de la FDS: RE1000010712

Restrictions conseillées

Utilisation du produit: Nettoyant

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Donnée inconnue.

Canadian Importer
Advantage Maintenance Products Ltd.
105 Scott Ave
Paris, ON N3L 3E7
(519) 442-7881

Renseignements sur le fabricant/importateur/distributeur

Fabricant

NOM DE LA SOCIETE: CLAIRE MANUFACTURING COMPANY

Adresse: 1000 Integram Dr
Pacific, MO 63069

Téléphone: 1-630-543-7600

Numéro de téléphone d'appel d'urgence: 1-866-836-8855

2. Identification des dangers

Classification du Danger

Dangers Physiques

Aérosol inflammable Catégorie 1

Risques pour la Santé

Corrosion et/ou Irritation de la Peau Catégorie 2

Lésion/Irritation Grave Des Yeux Catégorie 2A

Allergène cutané Catégorie 1

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Aérosol extrêmement inflammable.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.

Conseil de Prudence

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les poussières/ fumées/gaz/brouillard/vapeurs/ aérosols. Lavez vigoureusement après manipulation. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et une protection faciale.



Intervention:	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Traitement particulier (consulter cette étiquette). Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un conseil médical/des soins.
Entreposage:	Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 ° C/122 ° F.
Élimination:	Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.
Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH:	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
Ethanol, 2-butoxy-		111-76-2	10 - 30%
Butane		106-97-8	3 - 7%
Propane		74-98-6	1 - 5%
Oils, pine		8002-09-3	0.1 - 1%
Sodium hydroxide (Na(OH))		1310-73-2	0.1 - 1%
Ammonium hydroxide ((NH ₄)(OH))		1336-21-6	0 - 0.1%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

4. Premiers soins

Ingestion:	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
Inhalation:	Sortir au grand air.
Contact Cutané:	Consulter un médecin. Détruire les chaussures contaminées ou les nettoyer à fond. Enlever immédiatement les chaussures et vêtements contaminés et laver avec du savon et beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux en cas d'irritation ou de réaction allergique cutanée.
Contact avec les yeux:	Rincer immédiatement à grande eau pendant au moins 15 minutes. S'ils s'enlèvent facilement, retirez les verres de contact. Consulter un médecin.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Données non disponibles.

Dangers: Données non disponibles.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Données non disponibles.



5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Utiliser de l'eau pulvérisée pour que les contenants exposés au feu restent frais. Combattre l'incendie à partir d'un endroit protégé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels. Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

Méthodes d'extinction inappropriées: En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu. En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: Les vapeurs peuvent se diffuser jusqu'à une source d'inflammation éloignée puis provoquer un retour de flamme.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: Données non disponibles.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence: Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Tenir le dos contre le vent. Voir l'équipement de protection individuelle à la Section 8 de la FTSS. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée. Maintenir à distance le personnel non autorisé.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Absorber le déversement avec de la vermiculite ou un autre matériau inerte, et le placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques. Absorber le déversement avec de la vermiculite ou un autre matériau inerte, et le placer ensuite dans un contenant pour déchets chimiques. Établir une digue autour de grands déversements pour une récupération et une élimination ultérieure.

Procédures de notification: Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque. Endiguer pour une élimination ultérieure. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Stopper l'écoulement de la substance si cela peut se faire sans risque. ÉLIMINER toutes les sources d'inflammation (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Bloquer la fuite si cela peut se faire sans risque.

Mesures de Précautions Environnementales: Ne pas contaminer les sources d'eau ou les égouts. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.



7. Manutention et stockage

Précautions pour une manipulation sécuritaire:

Éviter le contact avec les yeux. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Récipient sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage. Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:

Récipient sous pression : à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 ° C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Aérosol Niveau 1 Récipient sous pression : à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 ° C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Identité Chimique	Type	Valeurs Limites d'Exposition	Source
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm 97 mg/m ³	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (10 2006)
Ethanol, 2-butoxy-	15 MIN ACL	30 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2011)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	8 HR ACL	20 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm 97 mg/m ³	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
Ethanol, 2-butoxy-	TWA	20 ppm	US. ACGIH Threshold Limit Values (2008)
Butane	STEL	1,000 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (08 2017)
Butane	STEL	750 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (06 2017)
	TWA	600 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (06 2017)
Butane	TWA	800 ppm 1,900 mg/m ³	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Butane	TWA	1,000 ppm	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)
Butane	8 HR ACL	1,000 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Butane	STEL	1,000 ppm	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2018)
	15 MIN ACL	1,250 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Butane	STEL	1,000 ppm	US. ACGIH Threshold Limit Values (03 2018)
Propane	TWA	1,000 ppm	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (07 2009)



Propane	8 HR ACL	1,000 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Propane	TWA	1,000 ppm 1,800 mg/m ³	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (12 2008)
Propane	TWA	1,000 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	15 MIN ACL	1,250 ppm	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Sodium hydroxide (Na(OH))	CEILING	2 mg/m ³	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Sodium hydroxide (Na(OH))	CEILING	2 mg/m ³	Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1) (10 2006)
Sodium hydroxide (Na(OH))	CEV	2 mg/m ³	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (12 2007)
Sodium hydroxide (Na(OH))	Ceiling	2 mg/m ³	Canada. OEL de la Saskatchewan (Règlement sur la santé et la sécurité au travail, 1996, tableau 21) (05 2009)
Sodium hydroxide (Na(OH))	CEILING	2 mg/m ³	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2011)
Sodium hydroxide (Na(OH))	CEILING	2 mg/m ³	Canada. VLEs du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail) (09 2017)
Sodium hydroxide (Na(OH))	Ceiling	2 mg/m ³	US. ACGIH Threshold Limit Values (2008)
Ammonium hydroxide ((NH ₄)(OH))	STEL	35 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
Ammonium hydroxide ((NH ₄)(OH))	TWA	25 ppm	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2011)
Ammonium hydroxide ((NH ₄)(OH))	TWA	25 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	STEL	35 ppm	Canada. Ontario VLE's. (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques) (11 2010)
	TWA	25 ppm	Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valeurs limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications. (07 2007)
	STEL	35 ppm	Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail) (03 2011)
Ammonium hydroxide ((NH ₄)(OH))	STEL	35 ppm	US. ACGIH Threshold Limit Values (2008)
	TWA	25 ppm	US. ACGIH Threshold Limit Values (2008)

Contrôles Techniques Appropriés Données non disponibles.

Mesures de protection individuelle, comme l' équipement de protection individuelle

Informations générales:	L'accès facile à l'eau abondante et à un flacon de rinçage pour les yeux devra être garanti. Bonne ventilation en générale (habituellement 10 changements d'air à l'heure) doit être effectuée. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable.
Protection du visage/des yeux:	Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).
Protection de la Peau	
Protection des Mains:	Données non disponibles.
Autre:	Porter un vêtement de protection approprié. Porter des gants, des chaussures et des vêtements de protection résistant aux produits chimiques, et correspondant au risque d'exposition. Contacter un professionnel de l'hygiène et sécurité ou le fabricant pour tout détail.
Protection Respiratoire:	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demander l'avis de votre supervision locale.

**Mesures d'hygiène:**

Suivre les règles de bonnes pratiques industrielle. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Éviter le contact avec la peau. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit. Les tenues de travail contaminées doivent être conservées sur le lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence****État physique:**

Liquide

Forme:

Aérosol pulvérisé

Couleur:

Données non disponibles.

Odeur:

Données non disponibles.

Seuil de perception de l'odeur:

Données non disponibles.

pH:

Données non disponibles.

Point de fusion/point de congélation:

Données non disponibles.

Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:

Données non disponibles.

Point d'éclair:

Estimé -104.44 ° C

Taux d'évaporation:

Données non disponibles.

Inflammabilité (solide, gaz):

Données non disponibles.

Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité**Limites d'inflammabilité – supérieure (%):**

Estimé 9.5 %(V)

Limites d'inflammabilité – inférieure (%):

Estimé 1.9 %(V)

Limites d'explosivité – supérieure (%) :

Données non disponibles.

Limites d'explosivité – inférieure (%):

Données non disponibles.

Pression de vapeur:

2,757 – 4,136 hPa (20 ° C)

Densité de vapeur:

Données non disponibles.

Densité:

Données non disponibles.

Densité relative:

Données non disponibles.

Solubilité(s)**Solubilité dans l'eau:**

Données non disponibles.

Solubilité (autre):

Données non disponibles.

Coefficient de répartition (n-octanol/eau):

Données non disponibles.

Température d'auto-inflammation:

Données non disponibles.

Température de décomposition:

Données non disponibles.

Viscosité:

Données non disponibles.

10. Stabilité et réactivité**Réactivité:**

Données non disponibles.

Stabilité Chimique:

La substance est stable dans des conditions normales.

Possibilité de Réactions Dangereuses:

Données non disponibles.

Conditions à Éviter:

Éviter toute chaleur ou contamination.

Matières Incompatibles:

Données non disponibles.

Produits de Décomposition Dangereux:

Données non disponibles.



11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d' exposition probables

Inhalation:	Données non disponibles.
Contact Cutané:	Données non disponibles.
Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
Ingestion:	Données non disponibles.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	Données non disponibles.
Contact Cutané:	Données non disponibles.
Contact avec les yeux:	Données non disponibles.
Ingestion:	Données non disponibles.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

Orale

Produit: ETAmél: 7,591.3 mg/kg

Cutané

Produit: ETAmél: 4,608.7 mg/kg

Inhalation

Produit: ETAmél: 47.83 mg/l
ETAmél : 13.04 mg/l

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol, 2-butoxy-	DSENO (Le rat(Femelle), Inhalation, 2 yr): < 31 ppm(m) Inhalation Résultat expérimental, étude clé DSENO (Le rat(Femelle), Voie orale, 90 d): < 82 mg/kg Voie orale Résultat expérimental, étude clé DSENO (Lapin(Femelle, mâle), Voie cutanée, 90 d): > 150 mg/kg Voie cutanée Résultat expérimental, étude clé
Butane	DMENO (Le rat(Femelle, mâle), Inhalation, >= 28 d): 12,000 ppm(m) Inhalation Résultat expérimental, étude clé DSENO (Le rat(Femelle, mâle), Inhalation, >= 28 d): 4,000 ppm(m) Inhalation Résultat expérimental, étude clé
Propane	DSENO (Le rat(Femelle, mâle), Inhalation, >= 28 d): 4,000 ppm(m) Inhalation Résultat expérimental, étude clé DMENO (Le rat(Femelle, mâle), Inhalation, >= 28 d): 12,000 ppm(m) Inhalation Résultat expérimental, étude clé

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol, 2-butoxy- in vivo (Lapin): Irritant Résultat expérimental, étude clé



Sodium hydroxide
(Na(OH))

Estimation Corrosif , 1 min
in vivo (Lapin): Irritant Résultat expérimental, étude du poids de la preuve

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit:

Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol, 2-butoxy-
Sodium hydroxide
(Na(OH))

Lapin, 24 – 72 hrs: Irritant
Corrosif

Lapin, 2 d: 10% d'hydroxyde de sodium – catégorie 1; Hydroxyde de sodium à 0,5%
– Légèrement irritant pour les yeux

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit:

Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Ethanol, 2-butoxy-

Sensibilisation de la peau; in vivo (Cochon d'Inde): Non sensibilisant

Cancérogénicité

Produit:

Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénicité de la Cellule Germinale

In vitro

Produit:

Données non disponibles.

In vivo

Produit:

Données non disponibles.

Toxicité pour la Reproduction

Produit:

Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles – Exposition Unique

Produit:

Données non disponibles.

Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles – Exposition Répétée

Produit:

Données non disponibles.

Risque d'Aspiration

Produit:

Données non disponibles.

Substance(s) spécifiée(s):

Oils, pine

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres Effets:

Données non disponibles.

12. Données écologiques

Écotoxicité:

Dangers aigus pour le milieu aquatique:

Poisson

Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	
Ethanol, 2-butoxy-	LC 50 (Oncorhynchus mykiss, 96 h): 1,474 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Butane	LC 50 (Divers, 96 h): 147.54 mg/l QSAR QSAR, Étude clé
Propane	LC 50 (Divers, 96 h): 147.54 mg/l QSAR QSAR, Étude clé
Oils, pine	LC 50 (96 h): Estimation 5 mg/l
Sodium hydroxide (Na(OH))	LC 50 (Gambusia affinis, 96 h): 125 mg/l Mortalité LC 50 (Gambusia affinis, 96 h): < 180 mg/l Résultat expérimental, étude complémentaire

Invertébrés Aquatiques

Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	
Ethanol, 2-butoxy-	EC 50 (Daphnia magna, 48 h): 1,550 mg/l Résultat expérimental, étude clé
Butane	LC 50 (Daphnia sp., 48 h): 69.43 mg/l QSAR QSAR, Étude clé
Ammonium hydroxide ((NH ₄)(OH))	EC 50 (48 h): Estimation 0.5 mg/l

Dangers à long terme pour le milieu aquatique:**Poisson**

Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	
Ethanol, 2-butoxy-	NOAEL (Danio rerio): > 100 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Invertébrés Aquatiques

Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	
Ethanol, 2-butoxy-	EC 10 (Daphnia magna): 134 mg/l Résultat expérimental, étude clé EC 50 (Daphnia magna): 297 mg/l Résultat expérimental, étude clé

Toxicité pour la flore aquatique

Produit:	Données non disponibles.
-----------------	--------------------------

Persistance et Dégradabilité**Biodégradation**

Produit:	Données non disponibles.
Substance(s) spécifiée(s):	
Ethanol, 2-butoxy-	90.4 % Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé
Butane	100 % (385.5 h) Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé
Propane	100 % (385.5 h) Détecté dans l'eau. Résultat expérimental, étude clé 50 % (3.19 d) Détecté dans l'eau. QSAR, étude du poids de la preuve
Ammonium hydroxide ((NH ₄)(OH))	95 % (10 d) L'exigence d'une fenêtre de dix jours est remplie.



Rapport DBO/DCO

Produit: Données non disponibles.

Potentiel de Bio-accumulation

Coefficient de Bioconcentration (BCF)

Produit: Données non disponibles.

Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})

Produit: Données non disponibles.

Mobilité dans le Sol:

Données non disponibles.

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement

Ethanol, 2-butoxy-	Données non disponibles.
Butane	Données non disponibles.
Propane	Données non disponibles.
Oils, pine	Données non disponibles.
Sodium hydroxide (Na(OH))	Données non disponibles.
Ammonium hydroxide ((NH ₄)(OH))	Données non disponibles.

Autres Effets Nocifs:

Données non disponibles.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination: Laver avant d'éliminer. Éliminer auprès d'un organisme homologué.

Emballages Contaminés: Données non disponibles.

14. Informations relatives au transport

TMD

N° ONU:	UN 1950
Nom Officiel d'Expédition UN:	Aerosols, flammable
Classe(s) de Danger Relatives au Transport	
Class:	2.1
Label(s):	—
EmS No.:	—
Groupe d'Emballage:	—
Risques pour L'Environnement:	Non
Polluant marin	Non
Précautions particulières pour l'utilisateur:	Aucuns connus.

IMDG

N° ONU:	UN 1950
Nom Officiel d'Expédition UN:	Aerosols, flammable
Classe(s) de Danger Relatives au Transport	
Class:	2.1
Label(s):	—
EmS No.:	F-D, S-U
Groupe d'Emballage:	—
Risques pour L'Environnement:	Non
Polluant marin	Non
Précautions particulières pour l'utilisateur:	Aucuns connus.

**IATA**

N° ONU:	UN 1950
Nom d'expédition:	Aérosols, inflammable
Classe(s) de Danger Relatives au Transport:	
Class:	2.1
Label(s):	—
Groupe d' Emballage:	—
Risques pour L'Environnement:	Non
Polluant marin	Non
Précautions particulières pour l'utilisateur:	Aucuns connus.

15. Informations sur la réglementation**Règlements fédéraux du Canada****Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)****Identité Chimique**

Ethanol, 2-butoxy-

Liste des marchandises d' exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée**NPRI PT5 Ethanol, 2-butoxy-
Butane
Propane**Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)**

NPRI Ethanol, 2-butoxy-

Gaz à effet de serre

Non réglementé.

Loi réglementant certaines drogues et autres substancesCA CDSI Non réglementé.
CA CDSII Non réglementé.
CA CDSIII Non réglementé.
CA CDSIV Non réglementé.
CA CDSV Non réglementé.
CA CDSVII Non réglementé.
CA CDSVIII Non réglementé.**Règlements sur les précurseurs**

Non réglementé.

Règlements internationaux**Protocole de Montréal**

Sans objet



Convention de Stockholm
Sans objet

Convention de Rotterdam
Sans objet

Protocole de Kyoto
Sans objet

Inventaires:

AICS:	En conformité avec les stocks
DSL:	En conformité avec les stocks
NDSL:	Pas en en accord avec l' inventaire.
ONT INV:	En conformité avec les stocks
IECSC:	En conformité avec les stocks
ENCS (JP):	Pas en en accord avec l' inventaire.
ISHL (JP):	Pas en en accord avec l' inventaire.
PHARM (JP):	Pas en en accord avec l' inventaire.
KECI (KR):	En conformité avec les stocks
INSQ:	En conformité avec les stocks
NZIOC:	En conformité avec les stocks
PICCS (PH):	En conformité avec les stocks
TCSI:	En conformité avec les stocks
TSCA:	En conformité avec les stocks
EU INV:	Pas en en accord avec l' inventaire.

16. Autres informations

Date de Publication: 10/18/2021

Date de la Révision: Données non disponibles.

Version n° : 1.0

Autres Informations: Données non disponibles.

Avis de non-responsabilité: Ces renseignements sont fournis sans garantie. Ces renseignements doivent être utilisés pour prendre une décision indépendante relativement aux méthodes à suivre pour protéger les travailleurs et l' environnement.